



# Que raconte le temple mormon du Chesnay, aux portes de Versailles ?

À deux pas du parc du château de Versailles, un édifice de pierre blanche surprend les promeneurs : le temple de Paris de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, dont les fidèles sont appelés « mormons ». Consacré le 21 mai 2017 au Chesnay, c'est le premier temple de cette Église en France métropolitaine. Il est l'aboutissement d'une présence discrète commencée en 1850 à Boulogne-sur-Mer. Longtemps regardés avec méfiance, les mormons n'ont pourtant jamais figuré sur la liste officielle des sectes de 1995. Leur temple interroge la manière dont la France accueille, ou non, les religions minoritaires.

## 1. Une Église née aux États-Unis

L'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours est fondée en 1830 dans l'État de New York par Joseph Smith. Elle se réfère à la Bible et au Livre de Mormon. Ses temples, distincts des lieux de culte ordinaires, sont réservés aux fidèles pratiquants et accueillent des rites comme le mariage pour l'éternité ou le baptême pour les morts.

*Un temple n'est pas une église du dimanche : c'est un lieu de rites réservés, ouvert au public seulement avant sa consécration.*

## 2. En France depuis 1850

Les premiers missionnaires, dont l'apôtre John Taylor, fondent en 1850 une petite assemblée de six membres à Boulogne-sur-Mer. La présence reste modeste : l'Église revendique aujourd'hui environ 40 000 membres en France, soit moins de 0,1 % de la population.

## 3. Entre méfiance et reconnaissance

- Le baptême posthume de victimes de la Shoah a suscité de vives protestations juives
- En 1995, l'Église est examinée mais ne figure pas dans la liste des sectes du rapport parlementaire
- En 2000, la mission interministérielle estime qu'elle « ne pose pas de problèmes en France »

*Suspecte pour certains, discrète pour d'autres : la place d'une minorité religieuse se négocie aussi par son image.*

## 4. Le temple du Chesnay

Annoncé en 2011, le temple s'élève sur un ancien site d'EDF-GDF, au 46 boulevard Saint-Antoine. Les recours administratifs contre le projet sont rejetés. Construit à partir de 2013, il ouvre ses portes au public en avril 2017, avant d'être consacré le 21 mai. Depuis, seuls ses jardins sont accessibles aux visiteurs.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le premier temple de l'Église sur le sol français n'est pas celui du Chesnay, mais celui de Papeete, à Tahiti, en Polynésie française, consacré dans les années 1980.

## 5. Chronologie

**1830** — Fondation de l'Église aux États-Unis.

**1842** — Création de la Société de secours, organisation des femmes.

**1850** — Première assemblée française à Boulogne-sur-Mer.

**1995** — L'Église n'est pas classée dans la liste des sectes.

**2011** — Annonce et permis de construire du temple de Paris.

**21 mai 2017** — Consécration du temple du Chesnay.

## 6. Les femmes dans l'Église

La prêtrise y est réservée aux hommes. Mais dès 1842, les femmes se dotent d'une organisation propre, la Société de secours, présidée d'abord par Emma Smith, épouse du fondateur. Elle reste l'une des plus anciennes et des plus vastes organisations féminines au monde.

## QUESTIONS FRÉQUENTES

### Qui sont les mormons ?

Les membres de l'Église de Jésus-Christ des Saints des Derniers Jours, fondée en 1830.

### Quand le temple a-t-il été consacré ?

Le 21 mai 2017, après des journées portes ouvertes en avril.

### Peut-on le visiter ?

Ses jardins, oui ; l'intérieur est réservé aux fidèles depuis la consécration.

### Les mormons sont-ils considérés comme une secte en France ?

Non : ils ne figurent pas dans la liste parlementaire de 1995.

### Combien sont-ils en France ?

Environ 40 000 membres selon l'Église, moins de 0,1 % de la population.

### Où se trouve le temple ?

Au Chesnay (Yvelines), près du parc du château de Versailles.